



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE

Jeudi 11 avril 2013

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 16 du 18 avril 2013)

L'obéissance

Dieu ne peut être l'objet de négociation. Et la foi ne prévoit pas la possibilité d'être « tièdes », « ni bons, ni méchants », en cherchant à travers « une double vie » d'arriver à un compromis en vue d'un « modus vivendi » avec le monde. C'est ce qu'a rappelé le Pape lors de la Messe du jeudi 11 avril.

Dans les lectures, « apparaît par trois fois le mot "obéir" : on parle de l'obéissance. La première fois, lorsque Pierre répond : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » devant le Sanhédrin, comme le rapportent les Actes des apôtres (5, 27-33).

Que signifie — s'est demandé le Pape — « obéir à Dieu ? Cela signifie-t-il que nous devons être tous comme des esclaves ? Tous liés ? Non, parce que précisément celui qui obéit à Dieu est libre, il n'est pas esclave ! Et comment cela se fait-il ? J'obéis, je ne fais pas ma volonté, et je suis libre ? Cela semble une contradiction. Et ce n'est pas une contradiction ». En effet, « obéir vient du latin, et signifie écouter, entendre l'autre. Obéir à Dieu signifie écouter Dieu, avoir le cœur ouvert pour aller sur la voie que Dieu nous indique. L'obéissance à Dieu signifie écouter Dieu. Et cela nous rend libres ».

Précisément en commentant le passage des Actes des apôtres, le Pape a rappelé que Pierre « devant ces scribes, ces prêtres, même le grand prêtre, les pharisiens », était appelé à « prendre

une décision ». Pierre « entendait ce que disaient les pharisiens et les prêtres, et entendait ce que Jésus disait dans son cœur : “Que dois-je faire ?”. Lui répond : “Je fais ce que me dit Jésus, pas ce que vous voulez que je fasse”. Et il est allé de l’avant ainsi ».